

Une « 4^{ème} voie » d'insertion par le logement

pour une action plus solidaire contre le mal-logement

Habitat et Humanisme Gironde (HH33) a développé son action vers les familles et personnes défavorisées d'abord sous la forme de locations de logements très sociaux de la Foncière d'HH, puis de sous-locations dans le cadre des dispositifs publics de médiation ou d'intermédiation locatives, et enfin d'accueil au sein d'une pension de famille (la Maison Saint Fort). Ces deux dernières voies sont limitées en développement par les contraintes pesant sur les budgets publics. La première voie n'a, jusqu'alors, permis que l'accueil d'un nombre limité de familles sur des baux de droit commun dont les bénéficiaires, dans ces conditions, se renouvellent peu.

HH33 vient d'arrêter son projet stratégique pour l'horizon 2020, et ses premières priorités sont les suivantes :

- développer et diversifier l'offre de logements
- développer et diversifier l'accompagnement bénévole
- accueillir davantage de familles chaque année,

Ces priorités passent par une « 4^{ème} voie » d'insertion par le logement, à offrir à des familles qui, tout en étant désarmées pour accéder au logement par leurs seuls moyens, ne sont pas prises en charge dans les dispositifs publics d'assistance sociale, soit qu'elles n'en satisfont pas les critères d'intervention, soit qu'elles hésitent à les solliciter. Dans un contexte de crise économique et sociale qui perdure, où les situations de précarité présentent un risque d'irréversibilité, il s'agit d'éviter d'y basculer à ces familles « invisibles », mal reconnues dans un marché tendu du logement tel que celui de la Métropole bordelaise.

L'accompagnement de ces familles, n'étant pas susceptible d'être soutenu financièrement par les régimes publics existants, sera assuré par des bénévoles et les logements seront à mobiliser principalement dans le parc privé, et dans des réalisations nouvelles de la Foncière d'HH.

L'offre de logement sera diversifiée, à la mesure de la diversité des personnes à accueillir. Elle est prévue sous les deux statuts, locations et sous-locations :

En statut locatif :

- Relancer une production de logements de la Foncière d'HH, en collectif

intergénérationnel et, selon les opportunités, en diffus. Ce dernier cas pourrait concerner, notamment, des studios proches de la Maison Saint Fort en relais pour des résidents accédant à l'autonomie.

- Valoriser et promouvoir l'offre des propriétaires solidaires.

En sous-location, il s'agit d'expérimenter des mécanismes de couverture du risque locatif que supportera HH33 dans des sous-locations non subventionnées par les régimes publics existants. Cela pourra viser deux types d'offres de logements, des logements de la Foncière d'HH et des logements présentés par les propriétaires solidaires, avec (personnes âgées pauvres...) ou sans glissement de bail (hébergement temporaire d'attente d'un logement social...).

Ce projet de 4^{ème} voie comporte plusieurs aspects à expérimenter :

- Les dispositifs d'accueil des familles, les "invisibles", fragilisés mais encore susceptibles de restaurer leur autonomie sans un accompagnement social lourd. Nous nous appuyons sur l'orientation de ces familles par des associations partenaires - notamment Secours catholique et Société de Saint Vincent de Paul - ainsi que des services sociaux informés de notre démarche (MDSI et CCAS)
- La mise en œuvre d'un écart de loyer pour couvrir le risque locatif durant la sous-location,
- Des soutiens par mécénat ou concours publics pour couvrir certains risques locatifs, notamment des remises en état de logements,
- L'expérience de l'intergénérationnel.

Ces innovations offrent l'opportunité d'un **débat** mobilisateur avec nos partenaires publics et professionnels. Nous nous efforcerons de l'organiser au fil du développement de notre projet.

Ce recours privilégié à l'accompagnement bénévole est une orientation forte du Mouvement Habitat et Humanisme, car il vise à faire participer davantage de personnes à ce **changement de regard sur l'exclusion**, qui permettra à la Cité de devenir plus accueillante.

Ce recours à l'accompagnement bénévole a aussi ses vertus au plan économique, et les institutions sociales publiques ont tout à gagner à en accompagner le développement.